



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

inspection du travail

Question écrite n° 123336

Texte de la question

M. Hervé Féron attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur les récents incidents survenus à l'encontre d'inspecteurs et de contrôleurs du travail lors de l'exercice de leur profession. Plusieurs incidents récents sont en effet à déplorer, au nombre desquels on note tout de même un fonctionnaire menacé avec un couteau ainsi qu'un véhicule de service dégradé. Les fonctionnaires déclarent que leur travail quotidien est de plus en plus difficile en raison notamment de l'augmentation des attitudes agressives, du manque de moyens matériels et humains, du manque de reconnaissance ou encore des réorganisations importantes de leur corps de métier... Si le ministre a envoyé un courrier à chaque direction du travail pour les assurer de son appui à la suite des dernières agressions, les organisations syndicales regrettent toutefois qu'il n'y ait pas eu de déclaration ni de soutien public. Il lui demande donc de lui indiquer quelles mesures le Gouvernement entend prendre afin de réaffirmer le nécessaire respect dû à la fonction et la mission des inspecteurs et contrôleurs du travail.

Données clés

Auteur : [M. Hervé Féron](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 123336

Rubrique : Travail

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 novembre 2011, page 12472

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)